

Situation aggravée à Pommard à la suite d'une nouvelle trombe d'eau

M. Haas-Picard, préfet de la Côte-d'Or, s'est rendu sur place pour organiser les secours



Le vignoble de Pommard a souffert. Dans cette parcelle, les ceps ont été arrachés : la terre ravinée est jonchée de pierres
(LIRE L'INFORMATION EN 8^e PAGE)

Les habitants de Pommard ont à nouveau connu une deuxième nuit d'angoisse.

Ainsi que nous l'avions relaté hier, la population avait travaillé sans trêve ni répit toute la journée de mardi, afin de réparer les dégâts causés par la trombe d'eau dans la soirée de lundi.

Chacun espérait, sans trop y croire, que la nuit suivante serait plus clémente et qu'elle permettrait à tous de prendre un repos bien mérité. Hélas ! toute la journée la chaleur avait été lourde et accablante, faisant présager de nouveaux orages. Au début de l'après-midi, le ciel était noir et, dans les premières heures de la soirée, les éclairs se multipliaient.

L'AVANT-DHEUNE DEBORDE

Vers 23 heures, une trombe d'eau venant, semble-t-il, de Meloisey, s'abattait sur Pommard. En quelques instants, le cours de l'Avant-Dheune grossissait et passait par dessus les berges. Comme la veille, la pluie ne cessa pas et continua à tomber avec force durant plusieurs heures.

Pire que la veille, l'inondation s'étendait à toute l'agglomération.

Un habitant que nous interrogeons hier nous déclarait : « Le Rhône coulait dans nos rues ». La quasi-totalité des caves furent alors totalement inondées. Dans leurs demeures, les habitants se trouvaient, vers minuit, isolés les uns des autres. On devine, lorsque les nerfs ont déjà été mis à dure épreuve, l'inouïtude profonde qui étreignait toute la population. Les enfants, écrasés de sommeil, avaient peur, et les femmes pleuraient. Chacun se demandait quand cette nuit d'épreuves allait finir.

Quand le jour revint, il fut possible de se rendre compte de l'étendue du désastre. Tout était à refaire : de nouveaux murs s'élevaient éboulés, les terres une nouvelle fois ravinées, les rues encore encombrées de pierres et de terres, les chemins de vignes rendus impraticables, les maisons envahies de boue, et les caves inondées.

Pour donner une idée de la force des éléments déchainés, un mur presque neuf, solidement implanté d'environ 60 centimètres d'épaisseur, entourant le clos Pothier-Rieusset, fut emporté sur une longueur de plus de 70 mètres.

Au bas des Charmillots, comme en bien d'autres endroits, le spectacle était désolant. Avec courage, dans tous les foyers, on se mit au travail pour vider la boue gluante qui avait envahi les locaux d'habitation. Dans certaines maisons, il fallut évacuer la literie et le mobilier. Dans les caves remplies d'eau, les tonneaux flottaient ainsi que le bois entreposé en vue des provisions d'hier.

LE PREFET DE LA COTE-D'OR SUR LES LIEUX

Dès le début de la matinée, M. Haas-Picard, préfet de la Côte-d'Or, arrivait sur les lieux afin de se rendre compte de l'étendue du désastre, et d'organiser les secours.

Accompagné du maire de Pommard, M. le Préfet parcourut toutes les rues de la localité et prit contact avec les sinistrés. Il visita le vignoble et par tout s'informa avec précision. Le représentant du gouvernement put se rendre compte du courage et de l'esprit de solidarité qui animaient les habitants de Pommard. Toutes les pompes étaient en action pour vider les mètres cubes d'eau emmagasinés dans les caves. Les jeunes gens et les jeunes filles aidaient spontanément les femmes seules et les vieillards plus désemparés que les autres devant l'adversité.

UNE REUNION A LA MAIRIE

Avant midi, M. le Préfet de la Côte-d'Or présidait une réunion dans la salle des délibérations de l'hôtel de ville de Pommard. A cette réunion prirent part MM. Girardin, maire ; Lefebvre, ingénieur des Ponts et Chaussées

à Dijon ; Ferrand, ingénieur subdivisionnaire des Ponts et Chaussées à Beaune ; Benoit, adjoint au maire de Beaune ; adjudant-chef Gounot, de la gendarmerie de Beaune ; Crépaud, chef de bureau de la préfecture de Dijon ; Roussel et Arcelin, adjoints au maire de Pommard ; le secrétaire de mairie.

M. Haas-Picard déclara que le premier problème à résoudre était celui de l'évacuation rapide des caves. Aussi, afin d'aider les habitants il avait fait appel aux pompiers de Dijon et de Beaune, de plus il avait demandé au Génie rural de prêter sa motopompe.

La nuit même, les pompiers de Beaune, commandés par le capitaine Arnaud, étaient entrés en fonction. Ceux de Dijon devaient suivre aussitôt, et en fin de matinée la pompe du Génie rural entra en action.

Aujourd'hui, deux autres pompes seront encore sur les lieux et ainsi tout permet d'espérer qu'en quarante-huit heures les caves seront asséchées.

Le second problème à résoudre, poursuivait M. le Préfet, est de remettre en état les routes et notamment les chemins de vignes. Les opérations de sulfatage sont urgentes, surtout du fait des pluies. Si les chemins de vignes ne sont pas carrossables, le sulfatage ne pourra se faire qu'à dos d'homme, ce qui, en raison de la pénurie de main-d'œuvre, est pratiquement irréalisable.

A la demande de M. le Préfet, M. Lefebvre, ingénieur des Ponts et Chaussées, promit que tout serait mis en œuvre avec des moyens puissants pour rétablir le plus vite possible une situation normale. Les Ponts et Chaussées vont amener leur matériel et feront appel au concours de plusieurs entreprises spécialisées.

M. le Préfet a assuré la Municipalité que, dès son retour à Dijon, il demanderait, par télégramme, au ministre de l'Intérieur, des crédits spéciaux en vue de la réfection des chemins.

M. le Maire a signalé la baisse de débit de l'eau potable. Une analyse devrait être immédiatement faite, afin de s'assurer que l'eau n'a pas été contaminée.

Avant le lever la réunion, M. le préfet Haas-Picard a assuré la Municipalité et la population de son appui le plus total. « Si c'est nécessaire, je reviendrai, dit-il, à Pommard, afin de m'assurer personnellement de la parfaite exécution des décisions qui viennent d'être prises ».

Inutile d'ajouter que, dès que la population fut mise au courant des mesures édictées, elle éprouva un sentiment de réconfort.

Signalons encore que la nuit même, le capitaine Mourichoux et l'adjudant-chef Gounot, de la gendarmerie de Beaune, s'étaient rendus à Pommard dès qu'ils furent avisés du nouveau cataclysme.

LES DEGATS DANS LES LOCALITES ENVIRONNANTES

Dans les environs immédiats de Pommard, la fromagerie de La Grange a été particulièrement éprouvée par les inondations. L'eau a atteint le premier étage de l'immeuble.

Au hameau de Metrancot, l'Avant-Dheune est sortie de son lit, envahissant les prés et se répandant dans les fermes et maisons d'habitation.

Des éboulements de terrains eurent lieu sur le chemin départemental 17 reliant Pommard à Meloisey. Au carrefour des routes de Pommard, de Meloisey et d'Ivry-en-Montagne, la couche de bitume a été arrachée sous la pression des eaux qui se répandent sur la chaussée. Empressons-nous d'ajouter que grâce à la promptitude du service vicinal, les routes furent immédiatement déblayées et que, ainsi, la circulation ne fut jamais entravée.

Pour revenir à Pommard, les fréquentes averses qui tombèrent au cours de l'après-midi d'hier ont gêné les travaux de déblaiement et de nettoyage.

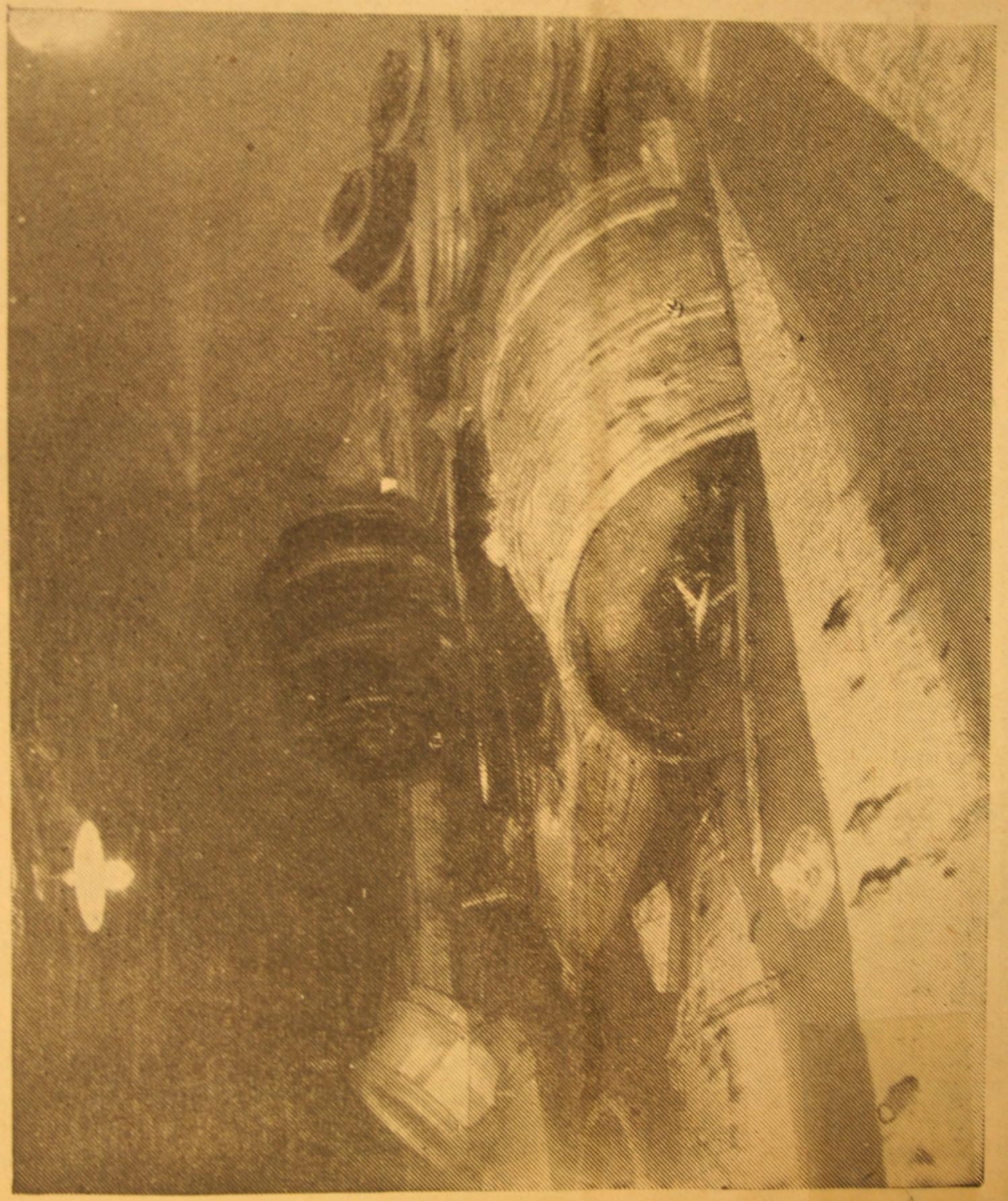
Nous nous en voudrions de ne point signaler le dévouement dont firent preuve les habitants des localités voisines qui, en apportant leur concours et leur matériel, vinrent en aide aux habitants de Pommard.

Enfin, quant à chiffrer de façon même approximative l'étendue des dégâts, c'est chose impossible. Des évaluations pourront être faites dans les prochains jours, mais certains éléments ne seront susceptibles d'être évalués que dans un temps assez éloigné. Ainsi, nul ne peut encore dire de façon précise

cot
ap
an



On a réussi à évacuer la futaille et le matériel de cave



Dans les caves inondées, les fûts et les cuves flottent



Un commerçant de Pommard évacue avec difficulté la boue qui a en vahé son magasin



Le mur entourant le clos Pothier-Rieusset s'est effondré sous la poussée des eaux



Au croisement des routes de Pommard et d'Ivry-en-Montagne, le revêtement de la chaussée a été emporté sous la pression des eaux.